

INSCRIPTION

1/4

VOLUNTEER EXCHANGE FORM

© FICHE D'INSCRIPTION RÉALISÉE PAR L'ALLIANCE DES ORGANISATIONS EUROPÉENNES DE SERVICE VOLONTAIRE

- Complétez très lisiblement en noir et en capitales d'imprimerie les pages 1 à 4 du bulletin d'inscription.
- Pour les chantiers dans les pays non-francophones la fiche d'inscription doit être impérativement remplie en anglais.
- Ne négligez aucune rubrique et n'oubliez pas de signer les pages 2, 3 et 4.
- Votre inscription ne pourra être validée qu'après réception de la fiche d'inscription accompagnée du règlement.
- Nous ne traitons que les demandes d'inscription complètes.
- À nous retourner complété à Concordia, 64 rue Pouchet, 75017 PARIS, accompagné de votre paiement. Le chèque est à libeller à l'ordre de Concordia.

FOR OFFICIAL USE

Numero

Date

Conformément à la loi 804 du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous contacter (info@concordia.fr).

Nom / Surname

Prénom / First Name

Masculin / Male

Féminin / Female

Adresse / Address

Téléphone

E-Mail

La confirmation d'inscription et les renseignements concernant votre chantier vous seront envoyés par e-mail. Il vous appartient de nous appeler si vous n'avez rien reçu dans les 7 jours suivant l'envoi de votre candidature.

Date naissance / Birthdate

Lieu naissance / Birthplace

Nationalité / Nationality

N° de passeport * / Passport N°*

* Si un visa est nécessaire / if visa is required

Occupation Etudiant / Student Professionnel / Professional Chômeur / Unemployed

Retraité / Retired person

Autre / Other

Prévenir en cas d'accident / Emergency Contact : Nom / Name

Téléphone : (Jour / Day)

(Nuit / Night)

C'est la rubrique décisive. Ecrivez très lisiblement et ne vous trompez pas de dates. N'oubliez pas les codes !
Petits conseils : notez pour vous les références des chantiers telles que vous nous les avez envoyées. Afin d'avoir plus de chances d'obtenir une place sur un chantier, nous vous recommandons d'indiquer plusieurs choix.

	Code	Nom chantier / Name / Pays	Dates
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

Langages / Languages

- Excellent- langue maternelle / Excellent - Native speaker
- Bon / Good
- Moyen / Suffisant
- Basique / Basic

Spécifiez vos allergies, indiquez si vous avez des besoins ou des problèmes spécifiques, si vous suivez un régime alimentaire particulier ou si vous suivez un traitement médical.

Allergies ou handicaps / Remarks on health

Besoins spécifiques / Special Needs / Diet

Mentionnez tout ce qui peut mettre en valeur votre candidature (connaissances particulières, aptitudes dans tous les domaines qui pourraient apporter un plus au chantier), références de vos chantiers ou activités bénévoles précédentes.

Activités volontaires précédentes, aptitudes particulières, expériences utiles / Past volunteer experiences (Indicate the country, year, and type of work); general skills...

Pourquoi souhaitez-vous participer à un chantier de bénévoles ? / Why do you wish to take part in a volunteers project ?

Faites passer vos messages importants ou mentionnez vos impératifs (s'ils sont réalisables).

Remarques générales / General remarks

J'accepte les conditions de participation de l'organisation qui m'accueillera sur son chantier et je m'engage à obtenir l'assurance médicale nécessaire pour la durée de mon voyage. / I accept the conditions of participation according to the programme of this organization and I fully understand and accept my responsibility to obtain health insurance for the duration of my travel.

Date

Signature

(Signature des parents ou tuteur pour les mineurs)

(Signature of parent or tutor if you are under 18)

N'oubliez pas de joindre votre règlement.

TARIFS

Cocher les options choisies.

Adhésion

- 20 €
- 21 € à 49 € : Cotisation de soutien
- 50 € et au-delà : Cotisation de bienfaisance

CHANTIER INTERNATIONAL ADULTE (+18 ANS) France & Etranger

- 160 € - Tarif normal
- 120 € - Tarif réduit

CHANTIER INTERNATIONAL ADOLESCENT (-18ans)

- France : 460 €
- Etranger : 260 €

ENGAGEMENT MOYEN / LONG TERME A L'ÉTRANGER

- 160 €

ASSURANCE POUR L'ÉTRANGER

Pour les chantiers à l'étranger, une assurance voyage est obligatoire. Cette assurance personnelle doit couvrir la responsabilité civile à l'étranger, les frais de rapatriement et les soins médicaux à l'étranger sur le lieu et aux dates de mon projet.

- 0 € - Mon assurance personnelle
- 20 € - Mondial Assistance (30 jours)

Dates souhaitées intégrant votre chantier :

.....

.....

PARTENARIAT SOCIO-ÉDUCATIF

(Réservé aux structures socio-éducatives)

- 210 € (inscriptions reçue avant le 1er juin)
- 290 € (inscriptions reçue après le 1er juin)

TOTAL INSCRIPTION :

Je joins la somme de :

N'OUBLIEZ PAS

de joindre votre règlement sans oublier votre lettre de motivation si besoin (ou autres documents requis pour votre projet).

Règlement : chèques bancaires, espèces, chèques vacances

DEUXIÈME INSCRIPTION

Si vous souhaitez vous inscrire à un deuxième chantier, vous devez joindre une deuxième fiche d'inscription.

AUTORISATION PARENTALE POUR MINEURS

Je soussigné(e) (nom complet du parent/tuteur)

.....

.....

autorise mon fils /ma fille /mon pupille (nom complet)

.....

.....

À participer au chantier sur lequel il sera inscrit, sous sa pleine responsabilité,

À se baigner, sortir du camp et d'une manière générale à pratiquer toutes les activités proposées par les animateurs,

À voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu de séjour et en revenir sous sa pleine responsabilité,

Je reconnais avoir pris connaissance, lu et accepté les conditions générales d'inscription et les accepte sans réserve.

Fait à :

Le :

"Lu et approuvé, bon pour autorisation parentale"

Ecrire à la main :

.....

.....

Signature du parent / tuteur

MINEURS, IMPORTANT :

Vous ne pourrez partir sur l'un de nos projets sans l'autorisation parentale légale (ci-dessus) et la fiche médicale (téléchargeable sur notre site) complétées et signées.

AIDES FINANCIÈRES

- Bons CAF : ils peuvent être acceptés sur certains chantiers adolescents (15/17 ans) en France, contactez-nous !
- Par ailleurs, votre département, votre région, votre commune ou encore des associations peuvent soutenir financièrement votre voyage. Renseignez-vous auprès des collectivités concernées et consultez le site Internet de Concordia, vous y trouverez une liste des aides possibles.

ENGAGEMENT MORAL POUR PARTICIPER À UN PROJET CONCORDIA

Prendre part à un projet avec Concordia, c'est réaliser un travail d'utilité collective ne nécessitant pas de compétences particulières. Être volontaire avec Concordia c'est réaliser les objectifs du projet fixés au démarrage et partager les valeurs de Concordia :

- La promotion de la paix entre les différents groupes culturels ou sociaux, les divers peuples.
- L'encouragement et la défense de la libre circulation des personnes et des idées.
- L'émergence d'une société démocratique, solidaire et participative qui s'appuie sur l'engagement personnel, le don de soi et l'action désintéressée au service de l'intérêt collectif.
- L'égalité entre les êtres humains, l'ouverture aux autres et la pratique de la tolérance.
- L'éducation des individus, leur formation en vue de leur épanouissement par le biais de différentes pratiques éducatives, leur permettant d'acquérir des savoir-faire, savoir-vivre et savoir-être.

Être bénévole sur un projet international ce n'est pas partir en club de vacances, ni «faire de l'humanitaire». Une telle démarche doit être personnelle avec le désir de donner de son temps à des projets portés par des acteurs locaux et l'envie de rencontrer l'autre pour découvrir qui il est, d'où il vient (de l'autre bout du monde, de la ville ou de la campagne). Vous vous plongez dans une vraie rencontre interculturelle, sociale et intergénérationnelle.

CE QUE CONCORDIA ATTEND DE VOUS

- Une participation active à la réalisation des projets afin de les mener à bien. L'organisation du travail appartient au groupe, l'important étant le but à atteindre.
- Une participation à la vie collective qui favorise les échanges, la dynamique du groupe, la circulation des idées, le respect des différences.
- Une participation à la réalisation des repas, à l'entretien des lieux d'hébergement.
- Une responsabilité quant aux dépenses et le respect du budget du projet fourni par Concordia ou ses partenaires.
- Une participation à la mise en place du temps de loisirs sachant qu'il ne faut pas compter uniquement sur des loisirs de consommation.
- La découverte et l'apprentissage de nouvelles langues.
- Le partage de vos savoirs et savoir-faire avec les autres : la rencontre avec la population locale et la découverte du village, de la microrégion qui vous accueille.

Ainsi, le projet n'est pas un service «clefs en main», mais il devient une réunion de ce que chacun veut en faire. C'est une construction entre vous, les autres volontaires et la structure d'accueil.

Être volontaire, c'est être capable de dépasser ses préjugés, comprendre et accepter une autre forme de raisonnement, une autre culture...

En devenant membre de Concordia vous participez ainsi à la sensibilisation à la paix et à la tolérance par le respect des différences. Cette réussite cependant ne pourra être totale que si vous êtes acteur dans cette rencontre et que vous vous impliquez dans la vie de groupe du projet. Vous devrez prendre vos responsabilités dans le domaine de l'organisation des règles que le groupe se donnera pour réaliser ensemble les objectifs de travail et de vie collective.

JE DÉCLARE

Veuillez maintenant cocher et prendre connaissance des conditions suivantes :

- être en accord avec les valeurs défendues par Concordia et l'association d'accueil,
- m'engager à participer activement, et dans les conditions de l'organisation locale, au projet dans le cadre ci-dessus défini,
- avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et les accepter sans réserve,
- m'engager à souscrire à une assurance couvrant la responsabilité civile à l'étranger, les frais de rapatriement et les soins médicaux à l'étranger sur le lieu et aux dates de mon projet.

Date :

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET CONSULAIRES

Pour les séjours à l'étranger veillez à bien vérifier les formalités administratives d'entrée dans le pays (carte nationale d'identité, passeport en cours de validité ou visa) et entamer les éventuelles démarches nécessaires, sans oublier celles pour les pays éventuellement traversés à l'occasion d'escales ou de transits. Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site Internet suivant : diplomatie.gouv.fr.

Nous vous rappelons que l'accomplissement de ces formalités ainsi que les frais en résultant vous incombent.

Concordia ne pourra en aucun cas être tenu responsable de votre inobservation de ces obligations, notamment dans le cas où vous verriez refuser l'embarquement ou le débarquement, ou infliger le paiement d'une amende.

ASSURANCE

Pour ses projets en France, Concordia est assurée en «Responsabilité civile» et «Individuelle Accident». L'assurance souscrite auprès de la MMA ne couvre pas les frais médicaux et dentaires qui pourraient se déclarer lors du chantier sans lien direct avec l'activité du projet, ni les pertes ou les vols éventuels.

Pour l'étranger, il est possible de souscrire une assurance Mondial Assistance par l'intermédiaire de Concordia pour une durée de 30 jours. Cette assurance couvre la «Responsabilité Civile» et les «Frais de rapatriement et soins médicaux à l'étranger» ainsi qu'une protection juridique. Si vous ne souhaitez pas souscrire à cette assurance, vous vous engagez à être couvert(e) par une assurance «Responsabilité civile», «Assurance rapatriement» et «Frais médicaux à l'étranger». Pour les volontaires partant en Union Européenne ou en Suisse, il existe la «Carte Européenne d'Assurance Maladie». Cette carte est l'équivalent de la carte vitale. Comme cette dernière, elle ne vous permettra pas de couvrir d'éventuels frais de rapatriement ou la responsabilité civile.

LE PROCESSUS D'INSCRIPTION

Une fois votre candidature envoyée à Concordia, votre inscription n'est pas immédiate. Elle est validée par la confirmation que vous recevrez sur votre boîte mail. Nous vous recommandons fortement de ne pas acheter votre titre de transport pour rejoindre votre chantier avant l'obtention de cette confirmation. En effet, Concordia n'est pas maître d'œuvre dans les chantiers qu'elle propose à l'étranger. Nous travaillons en partenariat avec des associations de droit local qui sont les responsables et les organisateurs des chantiers dans leur pays. Ce sont donc eux qui gèrent les inscriptions sur leur chantier. Ainsi, quand nous recevons votre inscription, nous contactons notre partenaire pour lui demander s'il est possible de vous inscrire sur le chantier que vous avez choisi. En fonction des places disponibles notre partenaire validera ou non votre venue. C'est pourquoi nous vous invitons à faire plusieurs choix de chantiers. En effet, dans le cas où votre premier choix n'est plus disponible, nous pourrions rapidement vous inscrire sur votre deuxième choix (et ainsi de suite).

LA DISPONIBILITE DES PLACES

Le fonctionnement des inscriptions du réseau international ne vous permet pas de connaître la disponibilité des places en temps réel mais simplement une fois par semaine. Cela explique pourquoi il est possible qu'au moment où vous choisissez votre chantier il y ait encore de la place, mais qu'une heure plus tard la dernière place disponible ait été donnée à un autre volontaire.

TRANSPORT

Le transport pour rejoindre votre chantier est à votre charge. Il est donc conseillé avant de faire une demande d'inscription de bien vous assurer que le cumul des frais engendré est en accord avec votre budget, sans pour autant retenir vos titres de transport avant notre confirmation. Les informations pour rejoindre précisément le chantier une fois dans le pays d'accueil, vous seront données sur la feuille de route que le partenaire vous transmettra par notre intermédiaire avant le début du chantier.

PAIEMENT

Lors de votre inscription, il vous faut joindre le paiement correspondant à vos choix pour lancer le processus d'inscription (aucune inscription ne pourra débuter en l'absence de ces formalités). Le tarif se compose des frais d'adhésion dus une fois par an et valables de janvier à décembre, des frais d'assurance si vous souscrivez à Mondial Assistance et des frais administratifs d'inscription liés à votre âge. Si vous payez par chèque, libellez le chèque à l'ordre de Concordia. Nous vous conseillons de faire deux chèques indépendamment pour l'adhésion et l'inscription (+ assurance Mondial Assistance le cas échéant). En effet, en cas d'indisponibilité sur les chantiers demandés les frais d'inscription vous sont renvoyés mais l'adhésion reste acquise à Concordia (voir les remarques sur l'adhésion non remboursable dans la rubrique ANNULATION - REMBOURSEMENT). Faire deux chèques séparés réduira le délai de traitement administratif et le travail pour nos équipes !

Vous pouvez également payer en liquide directement dans nos bureaux ou par chèques vacances.

REMBOURSEMENT - ANNULATION

La demande d'inscription sur un chantier a valeur d'engagement et ne peut être considérée comme une simple pré-réservation.

D'une façon générale, aucun remboursement n'est possible une fois votre inscription confirmée par mail et par courrier de notre part. Une arrivée tardive sur un chantier ou un départ prématuré ne peut être un motif de remboursement.

En cas d'annulation de notre part, nous ferons tout notre possible pour vous proposer un autre chantier de remplacement. Si malgré tout nous n'y parvenons pas, le remboursement des frais d'inscription est total, hors frais d'adhésion à l'association (conformément à la législation en vigueur : article 4 de la loi n°1901-07-01 du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association). En cas d'annulation de votre part avant l'envoi de la confirmation d'inscription, nous vous remboursons les frais d'inscription, hors frais d'adhésion.

En cas de causes majeures vous empêchant de vous rendre sur le projet une fois la confirmation lancée, nous analyserons les situations au cas par cas avec justificatif et demande de remboursement envoyés par courrier au 64 rue Pouchet 75017 PARIS à partir du mois d'octobre.

DROIT À L'IMAGE

Par votre participation à un projet de l'association, vous donnez l'autorisation de fixer, reproduire et/ou représenter, modifier et utiliser votre image dans le cadre des activités auxquelles vous participez, dans un but de communication et de promotion du volontariat. Cette autorisation est consentie sans contrepartie financière et sans limitation de durée pour tous supports connus ou à connaître, pour le monde entier et pour toute la durée de l'exploitation dudit (desdits) site(s) Internet et/ou de tout autre document promotionnel et d'information. Vous êtes ainsi expressément informé(e) et autorisez que votre image soit exploitée dans le cadre défini ci-dessus. Vous pouvez refuser de nous donner cette autorisation en nous adressant un courriel à communication@concordia.fr.

INFORMATIONS SUR L'ASPECT FINANCIER DE VOTRE INSCRIPTION

EN ADHÉRANT, ON DEVIENT MEMBRE DE L'ASSOCIATION CONCORDIA

- C'est se retrouver dans les valeurs de Concordia et les promouvoir.
- C'est pouvoir intervenir dans les décisions prises pour l'association, notamment lors de l'Assemblée générale.
- C'est pouvoir participer aux activités de l'association.
- Membre adhérent : c'est la première qualité de membre. On est en accord avec les valeurs de Concordia, on peut se présenter au Conseil d'administration et participer à ses activités.
- Membre bienfaiteur : un pas de plus... On est en accord avec les valeurs de Concordia, convaincu de son utilité sociale. Les membres bienfaiteurs soutiennent l'association avec un plus financier. Les membres bienfaiteurs ont les mêmes droits statutaires que les membres.

L'ADHÉSION EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DE CONCORDIA

Vous n'acquiescez qu'une seule adhésion pour l'année (valable d'Assemblée générale à Assemblée générale soit de novembre à novembre) quelque soit le nombre d'activités auxquelles vous participerez.

Votre adhésion finance tous les frais engagés par le Conseil d'administration et les instances associatives de Concordia (réunions du Bureau chaque mois, réunions du Conseil d'administration chaque 3 mois, et les différents groupes de travail).

POURQUOI DES FRAIS D'INSCRIPTION ET D'ADHÉSION ?

Les volontaires étrangers, qui participent aux chantiers réalisés par Concordia en France paient des frais d'inscription à leur association d'origine mais ne versent pas d'argent à Concordia qui les prend en charge. De la même façon, quand vous partez sur un projet à l'étranger, vous payez à Concordia des frais d'inscription et vous êtes pris en charge par l'association partenaire qui organise le chantier. C'est le principe de réciprocité qui permet aux associations de participer aux échanges internationaux.

LES FRAIS D'INSCRIPTION VERSÉS À CONCORDIA PARTICIPENT DONC À COUVRIR

- Une partie de l'accueil de volontaires sur les projets en France.
- Les frais liés au système d'inscription, une partie des salaires des permanents du secteur international, les frais d'équipement et de service (téléphone, maintenance technique, loyer...), les réunions internationales, les frais de communication, etc...

Les inscriptions représentent 9,80% des recettes de l'association sur un budget global de 2,033 millions d'euros.

La différence est couverte par des financements publics (UE, Etat et collectivités territoriales) et par des fonds propres.

Les comptes de l'association sont approuvés par l'Assemblée générale des membres (novembre) et sont certifiés par un Commissaire aux Comptes.

Dans un souci de transparence financière (tous les membres ne participant pas à l'AG !), nous vous présentons ci-dessous les « chapitres » principaux des comptes approuvés lors de l'AG de novembre 2014 concernant les comptes de l'année 2013.

CHARGES

- Achats : 26,18 %
- Services extérieurs : 10,74 %
- Impôts et taxes : 2,84 %
- Charges du personnel : 51,55 %

- Charges financières, except. et de gestion : 6,25 %
- Dotation aux amortissements : 2,3 %
- Dotation aux provisions : 0,14 %

PRODUITS

- Inscriptions chantiers : 9,80 %
- Partenaires / produits annexes : 31,4 %
- Mécénat + dons : 0,27 %
- Adhésion : 1,14 %
- Subventions : 55,33 %
- Autres produits : 0,29 %
- Reprises sur provisions : 1,56 %
- Produits exceptionnels : 0,21 %

Les comptes certifiés par le Commissaire sont disponibles au Siège National et en délégation régionale. Par ailleurs, les documents concernant l'AG sont accessibles sur le site Internet.

TARIFS D'INSCRIPTION

Concordia souhaite que la participation à un chantier de jeunes (qui est une action bénévole en faveur d'un projet d'intérêt général), reste accessible à tous.

C'est pourquoi, pour toute inscription individuelle, si vos capacités financières ne vous permettent pas de payer le tarif normal d'inscription, vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit (hors chantiers ados). Aucun justificatif ne vous est demandé, nous comptons seulement sur votre bonne foi.

Restent à votre charge les frais de transport, les frais personnels (visa, passeport, vaccins) et pour certains pays, des frais de participation. Durant le chantier, les participants sont logés et nourris. Pour le règlement, les chèques vacances sont acceptés.

ADHÉSION

- membre adhérent à partir de 20 €
- membre adhérent avec cotisation de soutien de 21 à 49 €
- membre adhérent avec cotisation de bienfaisance à partir de 50 €

ACTIVITÉS CHOISIES

Chantier international adulte

- tarif plein : 160 €
- tarif réduit : 120 €

Chantier international adolescent

- chantier ados en France : 460 €
- chantier ados à l'étranger : 260 €

Projet moyen et long terme

- à l'étranger : 160 €

PARTENARIAT SOCIO-EDUCATIF

- 210 € (inscriptions avant le 1er juin)
- 290 € (inscriptions après le 1er juin)

Concordia consacre une partie de son budget à des actions de solidarité. Nous apportons un soutien technique et financier à plusieurs de nos partenaires internationaux et depuis 1998, nous participons au fonds de solidarité du CCSVI (www.ccivs.org). Ce fonds permet chaque année à des volontaires de Pays du Sud de se rendre dans un autre pays (en France ou ailleurs) et de participer à un chantier.

N'hésitez pas à soutenir cet effort de solidarité !